



Cession cabinet d'un medecin vers ostéopathe?

Par **loicwax**, le **08/08/2009** à **16:55**

Bonjour,

Je suis ostéopathe D.O est j'aimerais racheter la patientèle d'un médecin secteur III qui ne pratique que l'ostéopathie.

Est-ce possible?

Merci d'avance pour vos réponses
cordialement

Par **Patricia**, le **08/08/2009** à **18:13**

Bonsoir,

Avec un avis "réserve", pour moi c'est non.

Ce n'est pas un confrère mais un médecin inscrit à l'Ordre des Médecins autorisé à exercer comme généraliste.

Les médecins secteur III n'ont pas signé de convention avec la Sécu, leurs honoraires sont libres.

Vous connaissez toute sa clientèle de A à Z ?

Comment pouvez-vous certifier et être aussi sûr qu'il ne pratique QUE l'ostéopathie durant ses consultations ?